

Réf: Dossier 423134

Avis de constitution

SOCIETE « SAMEMA »

Siège Abidjan précisément dans la commune de Yopougon ananeraie; la société SAMEMA est non loin de la clinique Jeanne Lorea, Lot 979, Ilot 37

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMEMA »

Objet :

- Vente d'appareils électroniques d'occasion;
- Vente de gaz, marchandises diverses ;
- Import-export ;
- achat et commercialisation de produits agricoles ;
- toutes opérations civiles, financières, industrielles, immobilières et mobilières ;
- gérance de tous fonds de commerce ;
- participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- transport publics de personnes et de marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan précisément dans la commune de Yopougon ananeraie; la société SAMEMA est non loin de la clinique Jeanne Lorea, Lot 979, Ilot 37

Dirigeant(s) M SAKO ELIAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03573 du 06/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47324/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

